

DEL-2022-188

L'An deux mille vingt-deux, le sept juillet, à 10 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/06/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BOUVARD C, BOUVARD M, BURNET, CARTIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GAUDIN, GENOUD, GILBERT, GILET, GYSELINCK, JACQUES, MEYNET-CORDONNIER, MILLET-URSIN, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme LAFARIE.

MM. GILLET, HACQUIN, LEOTY, OBERLI, PETIT, ROLLIN, SADDIER.

Suppléants :

Mme GRARD.

MM. BOSSON, MULATIER-GACHET, TURK-SAVIGNY.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MUGNIER.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BOISIER, BONTEMPS, BOUCLIER, BUFFLIER, CALONE, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, DAVIET, DEFAGO, GONDA, HAVEL, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MODURIER, PEROU, PERRET, ROSSINELLI, RUBIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

M. PAILLOLE : Syan'EnR

Mmes ASSIER, CARRERA, KHAY, JAILLET, POURRAZ,

MM. BAILLY, CHALLEAT, DIAZ, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN, WYBAILLIE : du SYANE

Membres en exercice : 85

Présents : 40

Représentés par mandat : 8

En application des dispositions des lois n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, fixant le quorum au tiers des membres de l'assemblée délibérante, le Comité peut valablement délibérer.

Objet : RESSOURCES HUMAINES : PERSONNEL DU SYNDICAT - SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Exposé du Président,

Compte tenu de l'évolution concernant les demandes d'accompagnement des communes dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, des besoins supplémentaires apparaissent en avance de phase avec notamment la création d'une 3^{ème} équipe de Conseillers Energie et la création des postes suivants :

- 1 chef d'équipe Conseiller Energie – poste permanent – grade de Technicien Principal - cotation RIFSEEP B1,
- 2 Conseillers Energie – contrat de projet – durée 4 ans - grades de Technicien Principal - cotation RIFSEEP B2
- la suppression d'un poste permanent de Conseiller Energie – grade de Technicien Principal - cotation RIFSEEP B2

Par ailleurs, une réorganisation de la Direction Energie est en cours, suite au départ d'un agent, et à la réforme de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE). La modification de l'organigramme de la direction a été présentée lors du Comité Technique du SYANE du 20 juin 2022 et a reçu un avis favorable.

L'organisation du service Concessions au sein de la Direction Energie nécessite ainsi :

- la suppression du poste de chargée de contrôle concessions/TCCFE - technicien principal 2^{ème} classe – cotation RIFSEEP B2 ;
- et la création d'un responsable de pôle concessions et achats - grade d'attaché territorial - cotation RIFSEEP A4.

En ce qui concerne le développement des Energies Renouvelables (EnR), et en particulier pour la construction et l'exploitation de Réseaux de Chaleur, il apparaît nécessaire de renforcer les équipes par la création des postes suivants :

- 1 chef de projets ENR - contrat de projet - durée 3 ans - grade d'ingénieur - cotation RIFSEEP A4 ;
- 1 assistante appui projets EnR - poste permanent - grade rédacteur - cotation RIFSEEP B2.

Concernant la thématique des panneaux photovoltaïques, et notamment en autoconsommation, en lien avec SYAN'ENR, il apparaît nécessaire de :

- supprimer le poste de technicien EnR spécialisé solaire et photovoltaïque - technicien principal 2^{ème} classe - cotation RIFSEEP B2 ;
- et de créer un poste en chef de projets EnR spécialisé solaire et photovoltaïque – poste permanent - grade d'ingénieur - cotation RIFSEEP A4.

Enfin, afin de finaliser un recrutement au sein de la Direction des Affaires Juridiques, il est proposé de supprimer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et de créer un poste d'adjoint administratif.

Le coût global annuel chargé estimé de l'ensemble de ces postes est d'environ 300 k€. Les crédits supplémentaires nécessaires seront inscrits au budget du SYANE, avec une refacturation aux budgets annexes lorsqu'ils correspondent aux charges imputables à ces services industriels et commerciaux.

Compte tenu de ces éléments et du nouveau logiciel Sedit-rh, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi modifié :

Libellé grade	Code catégorie	Nb postes PERMANENTS + CONTRAT DE PROJET budgétaires	Nb postes NON PERMANENTS	Nb total postes	Modification au 7/07/2022	Nombre total de postes
D.G.S. 40 à 80 mille hab.	A		1	1		1
D.G.A.40 a 150 mille hab	A		2	2		2
Ingénieur en chef	A	1		1		1
Ingénieur HCl	A	1		1		1
Ingénieur Pal	A	8		8		8
Ingénieur	A	20		20	2	22
Technicien Pal 1Cl	B	7		7		7
Technicien Pal 2Cl	B	30	1	31	0	31
Technicien	B	9		9		9
Adjt tech Pal 2Cl	C	2		2		2
Attaché HCl	A	1		1		1
Attaché Pal	A	1	1	2		2
Attaché	A	5		5	1	6
Rédacteur Pal 1Cl	B	4		4		4
Rédacteur Pal 2Cl	B	5		5		5
Rédacteur	B	4		4	1	5
Adjt adm Pal 1Cl	C	4		4		4
Adjt adm Pal 2Cl	C	3		3	-1	2
Adjt adm	C	6		6	1	7
		111	5	116	4	120

Les membres du Comité syndical sont invités à approuver :

1. la création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux pour le poste de chef d'équipe Conseillers Energie,
2. la suppression de trois postes permanents dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux dans le grade des techniciens territoriaux 2^{ème} classe,
3. la création de deux postes dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux en contrat de projet de 4 ans pour les postes de Conseiller Energie,
4. la création d'un poste permanent dans le grade des attachés territoriaux pour le poste de responsable de pôle concessions et achats,
5. la création d'un poste permanent dans le grade des ingénieurs territoriaux pour le poste de chef de projets photovoltaïque et solaire,
6. la création d'un poste en contrat de projet de 3 ans dans le grades ingénieurs territoriaux pour un poste de chef de projets EnR,
7. la création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des rédacteurs pour le poste d'assistante appui projets EnR,
8. la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et la création d'un poste d'adjoint administratif,
9. le recrutement possible d'agents contractuels sur ces emplois permanents conformément à l'article L.332-8 2 du Code Général de la Fonction Publique,
10. la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE